

**Formation Urbanisme, équipement, logement du Cnis
Réunion du 25 mai 2007**

**FICHE DE PRESENTATION D'UNE ENQUETE STATISTIQUE POUR EXAMEN
D'OPPORTUNITE**

Enquête Thématique
Enquête sur l'entretien et l'amélioration dans le bâtiment

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 25 mai 2007 sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : cnis@insee.fr fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
Secrétariat Général
Direction des affaires économiques et internationales
Service économie, statistiques et prospective

2. Intitulé de l'enquête

Enquête sur l'entretien et l'amélioration dans le bâtiment.

3. Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête a pour objectif général de mieux connaître le marché de l'entretien et de l'amélioration dans le bâtiment. Elle vise également une meilleure connaissance des modalités d'intervention des entreprises.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête serait réalisée en octobre-novembre 2008 sur l'exercice 2007. Ses résultats, disponibles au 2e trimestre 2009, permettraient d'actualiser les pondérations de l'IPEA lors de son rebasement au 1er trimestre 2010.

L'enquête comportera éventuellement des questions plus détaillées (qu'en 2003) sur l'entretien pour le marché des bâtiments non résidentiels, afin de permettre la mise en place d'un indice spécifique aux bâtiments non résidentiels. L'enquête s'enrichira donc des réflexions en cours et menées par le comité de pilotage mis en place pour la création d'un tel indice.

Enfin, dans le cadre des renégociations de la TVA à 5,5% en 2010, cette enquête apportera des informations à jour sur le secteur.

Les attentes des utilisateurs, et en particulier de la Direction des Affaires Économiques et Internationales du ministère de l'équipement, sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer, dans le secteur de l'entretien et de l'amélioration dans le bâtiment, le poids de différentes familles de travaux (couverture – zinguerie, électricité, génie climatique, maçonnerie - béton armé – carrelage, menuiserie métallique – serrurerie, menuiseries de bois et de PVC, peinture - revêtement mural - revêtement de sol souple, plâtrerie, plomberie sanitaire, charpente, démolition sur gros œuvre) et même de descendre à un niveau plus fin, celui d'une trentaine de catégories de travaux.

Il s'agit de répondre aux questions usuelles sur le fonctionnement et du marché de l'entretien : comment les entreprises parviennent-elles à « décrocher » des marchés d'entretien – amélioration de bâtiments, comment se caractérisent les différentes formes de contrats : offres commerciales

globales, accords cadres, forfaits pour certaines prestations (dépannage, ...). Comment se négocient les marchés, selon la taille de l'entreprise ?

Des informations détaillées sur ce thème intéressent nombre d'utilisateurs : administrations, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, CAPEB), chercheurs dans le domaine de la construction.

Il est donc proposé de réaliser une enquête thématique sur ce sujet pour approfondir la connaissance du marché de l'entretien et de l'amélioration dans le bâtiment.

5. Principaux thèmes abordés

- Poids de l'entretien – amélioration de bâtiments dans l'activité
- Poids de la sous-traitance
- Répartition des travaux par corps de métiers et par catégories détaillées
- Répartition des travaux par type de clients
- Conditions d'obtention des marchés
- Les différentes formes de contrats

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources.

Aucune enquête représentative de l'ensemble des entreprises de la construction n'est effectuée sur ce thème.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'unité économique interrogée est l'entreprise. Le champ de l'enquête porte sur les entreprises du secteur du bâtiment et de la démolition n (codes APE 41 et une partie de 43 de la nomenclature NAF REV2), qu'elles relèvent du bâtiment ou des travaux publics. Le plan de sondage sera réalisé afin de cibler l'interrogation sur des unités réalisant des travaux. Comme en 2003, le nombre d'entreprises interrogées ne devrait pas dépasser 6 000 unités.

8. Période et périodicité de la collecte, service réalisant la collecte

L'enquête est quinquennale, au rythme des rebasements de l'IPEA. L'enquête sera réalisée et exploitée par le bureau de la statistique des entreprises de construction, au sein de la sous-direction de l'observation statistique de la construction du Service économie, statistiques et prospective du ministère de l'équipement.

L'enquête sera réalisée par voie postale au cours du quatrième trimestre 2008.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Le questionnaire comportera 4 pages. Le temps de réponse moyen ne devra pas dépasser 2 heures, recherches comprises.

10. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

Le comité de pilotage est composé de membres du ministère de l'équipement, de la DCASPL du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, de l'Insee et des fédérations professionnelles représentatives des entreprises enquêtées (CAPEB, FFB et FNTP).

11. Diffusion des résultats

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication sous forme d'un quatre-pages. Il sera diffusé sur le site Internet du SESP.

Ils seront également utilisés pour procéder aux rebasements de l'IPEA dans le logement, pour mettre en place si possible un IPEA dans le bâtiment non résidentiel.

Enfin, combinés selon une méthode ad-hoc aux résultats des EAE, ils pourront être utilisés pour réaliser des interpolations annuelles.